

REUNION N° 5 du 14 mai 2013

<u>Etaient présents</u>: Alain MARTIN, Lucien ROHOU, Pierre TIBURCE, Marie Françoise LE GALL, Odile EMEILLAT-FURUZAWA, Edouard LAMMER, Jacques QUEAU, Loïc DECAY, Joseph MONFORT.

NOS LOCAUX

Nihil novi sub sole ... Rien de plus : à l'ancienne Maison de retraite, nous attendons la fin des travaux en cours et ... les clés.

PROJETS DE DEPLACEMENTS

Inchangés:

On conserve l'idée de visiter à Guimaec un parc où circulent des trains miniature.

On continue aussi d'envisager **l'arborétum de Huelgoat** avec repas à 5 km de là, à Berrien. Jacques et Louis se chargent de la prospection. Jacky Quéau veut bien se charger de ce dossier à la condition d'être secondé. On va en parler à Louis Croguennec.

L'ECHO N° 68 Tirage : 300 ex. Il en reste une vingtaine.

<u>L'ECHO N° 69</u> Débriefing rapide lors de notre réunion d'avril : aucune observation particulière n'avait été formulée sur cet ECHO nouvelle manière. On continue donc sur ces bases.

Tiré à 250 ex, nous avons du procéder à un retirage de 30 exemplaires. La vente se poursuit jusqu'à la sortie du N° 70. On fera un point chiffré à ce moment-là.

L'ECHO N° 70 :

Sortie prévue dans un peu plus d'un mois, **entre le 16 et le 23 juin**. (avant le « trou » des vacances). Plusieurs sujets sont déjà en place, rédigés et paginés pour certains :

- Le second volet du « galérien » Jacques Quéau sur le PBP (Lucien)
- Notre association : la sortie du DVD « Gwechall e oa ... » et nos autres projets dans le domaine du Cinéma-mémoire. (Alain)
- L'évêque-académicien du Coëtlosquet (Alain) Joker à remettre en conserve si besoin.
- Le chantier du PN de la Gare que nous suivons au caméscope (Alain)
- Un article en breton (job) sujet à définir, sans doute des interviews sur le « maquillage » des animaux avant les foires, marchés et concours au siècle dernier.
- Edito en 2 avec sommaire et mentions légales (idem 69)
- Mots croisés et ½ page dispo en 15

Le 71 : vers le 15 sept. (après la rentrée et si possible avant le forum des associations)

Le 72 : vers le 15 décembre. (avant les fêtes de noël)

Cette année nous fêterons le 20° anniversaire de l'Echo (juillet 1993)

Doit-on faire un repas ou prendre une autre initiative pour commémorer cet anniversaire ? Si oui, il serait préférable d'attendre la rentrée. Ainsi, on collerait d'ailleurs mieux avec le N° 1.

Le N° 0, diffusé avec le bulletin municipal, valait pour : juillet, août et septembre 1993.

Le N° 1 était estampillé « octobre novembre, décembre 1993 ». En matière de presse, un N° 0 étant un ballon d'essai, **notre vrai point de repère sera le N° 1.** Donc, une opération **courant octobre 2013** serait très pertinente. Ouverture à toute proposition.

Nos réserves en sujets d'articles comportent notamment :

Les feux de Saint Jean. Le moulin de Kerrac'h. Le Logis Pleybérien (qui pourrait faire l'objet d'un film). Le taupin. Jacques Quéau au Paris-Brest-Paris (volet N° 2) qui sera utilisé dans le N° 70. François Bourlès à Bruluec. Le dossier Perper (à compléter).

Et quelques autres sujets dont des chutes d'avions au cours de la seconde guerre mondiale dans la région. (St Thégonnec, Coat Conval et le Cloitre) qui seront sans doute exploités en bilingue par Job.

Débrief de « Gwechall e oa »

Ce fut à nouveau, juste après «L'usine en miettes», un gros chantier. Et le P.N. de la Gare arrive juste derrière. Pour ne pas dire en même temps, car nous filmions les travaux alors que le montage du moyen métrage sur la Foire de Commana n'était pas encore achevé.

Merci à tous ceux qui ont participé à la post production : réalisation et insertion des jaquettes, assemblage des boitiers avec fiches ...

Vos commentaires et impressions SVP, du moins pour ceux qui ont vu ce DVD réalisé, rappelons-le, pour le Tro Menez Are 2013 au profit de Skol Diwan Kommanna.

Notre conclusion: il s'agit d'une nouvelle étape dans notre évolution sur le plan technique. Nous maîtrisons de mieux en mieux l'image malgré des efforts à poursuivre au niveau de la lumière pour les plans intérieurs. Par contre, côté son, nous allons devoir investir dans un dispositif plus pointu, indépendant des caméras. Ceci pour les enregistrements en extérieur. Pour les commentaires et les arrangements en « studio », nous avons en effet mis en place un logiciel de nivellement du son et un nouveau micro/casque stéréo qui nous donnent satisfaction.

Notre appellation PLEYBER-PATRIMOINE:

Rappel rapide : Retenu lors de notre création, ce nom était parfaitement adapté à nos activités de l'époque. Depuis, nos options ont évolué. Notre environnement aussi.

Alain Martin a présenté les grandes lignes d'une méthode inspirée de son expérience en ce domaine. L'appellation à venir doit nous permettre d'aller partout en Bretagne ou même ailleurs. Nous gardons « Pleyber Patrimoine » comme sous titre pour gérer les éléments concrets en notre possession.

RECHERCHE d'une NOUVELLE APPELLATION

Méthodologie rapide (répétée ici pour mémoire)

Echapper à 2 écueils :

- La confusion avec d'autres appellations voisines comportant « Pleyber » et « Patrimoine », Donc éviter les deux mots, séparés ou associés.
- L'enfermement dans un quelconque périmètre géographique limitant notre zone d'action.

Donc, éviter de placer des bornes et de tracer une frontière trop étroite.

Bien sûr, une appellation étroite n'empêcherait pas d'agir, même en dehors de la zone définie, mais elle serait source d'incompréhension pour le public, surtout si les débordements se répétaient.

Plutôt rechercher en direction de :

- Un mot (2 maxi) inspirés de « histoire », « patrimoine » ou « mémoire », voire des trois à la fois car chacun d'eux pris isolément est trop restrictif.

- Un terme simple, de préférence bref, facile à prononcer, très mémorisable, que l'on intègre et que l'on restitue sans difficulté. Eviter par conséquent les formules ésotériques ou celles qui pêchent par excès d'intellectualisme. Le « jus de crâne » n'est pas nécessaire dans la recherche d'une bonne formule, du bon mot.

Français ou breton, peu importe pourvu qu'il nous évite les deux écueils ci-dessus et qu'il ne nous oblige pas à nous torturer les méninges pour nous en rappeler ou à nous tordre la langue pour le prononcer.

Illustrations:

Dans notre sphère d'activité, «DASTUM» («récolter, collecter») est génial. Même pour les non bretonnants qui n'en comprennent pas le sens. Facile à intégrer et à restituer.

On a encore «EMZAV». Ce mouvement breton s'est inspiré d'un verbe signifiant «se (re)lever». Il dit tout.

«Bleun Brug» (Fleur de bruyère). L'abbé Perrot était en avance sur son temps. Expression forte et très facilement assimilable. Un club d'anciens de Tressignaux l'a froidement repris. On aurait tort de se gêner !..

«Torr penn» a été retenu par un groupe musical breton. Bien vu.

«Diwan» (germer, sortir de terre). Excellent.

Les mouvements fortement impliqués dans la culture bretonne ou la tradition, politiques, culturels ou sportifs, apportent une foule d'exemples. Plus ou moins heureux :

«Gouren». (et ses déclinaisons locales) Rien à dire.

«Redadeg evit ar brezhoneg». Gast ... faut prendre son élan!

Mais enfin, convenons-en avec modestie, ce n'est pas pire que :

«Section Patrimoine de l'Association Sportive et Culturelle de Pleyber-Christ».

On a «fait avec» pendant 17 ans, mais depuis on a arrêté de boire!

<u>Eviter les sigles</u>, (qu'on laissera aux partis politiques et aux clubs sportifs) sauf dans un cas : lorsqu'ils permettent de palier l'erreur d'une appellation initialement trop longue.

Exemple : « Festival Interceltique de Lorient ». Ringard. Dites « FIL », ça change tout. Le terme « FIL » renforce le sentiment de lien entre les Nations celtes. Involontaire, peut-être, mais belle pirouette de communication !..

Puisqu'on est à Lorient, le même bonhomme, Polig Monjarret, est à l'origine du «Kan ar Bobl» (ça sonne bien, on retient) et de «Bodadeg ar sonerion» (quasiment imprononçable, alors on dit « B.A.S ») Voilà pour les quelques grandes règles à respecter si nous voulons aboutir.

Concrètement

Quelques propositions nous ont déjà été adressées. Nous attendons la suite.

Toutes les idées, même en apparence farfelues, sont les bienvenues.

D'une boutade jaillit parfois la solution.

N'ayez aucun complexe. Notez vos idées avant de les oublier.

Le moment venu, nous réunirons le bureau pour un premier « brainstorming » afin d'exploiter les idées formulées et d'effectuer un premier tri sur la base d'une analyse « le pour » / « le contre ».

Au besoin, le bureau se réunira de nouveau pour affiner l'analyse avec un peu de recul.

Nous ferons part des résultats en réunion plénière.

Trois hypothèses peuvent se présenter :

- 1) Nous n'avons rien de bon. Nous relançons la consultation. Hypothèse peu vraisemblable.
- 2) Plusieurs formules arrivent en concurrence serrée. Dans ce cas, on envisage une mise aux voix.
- 3) Une appellation se dégage très nettement comme étant la meilleure. Auguel cas, nous l'adoptons sans autre forme de procès.

Aujourd'hui, nous poursuivons donc la collecte des propositions qui seront analysées par le bureau.

Pour une pleine efficacité, le principe de l'anonymat des propositions parait essentiel. Chacun a donc remis ses propositions par écrit. Au bureau de travailler sur les différentes formules ...

Mise en place d'une structure de gestion des éléments du Patrimoine

Le sujet ne sera pas abordé aujourd'hui, faute d'éléments nouveaux suffisants. Mais nous maintenons au CR l'exposé effectué lors de notre dernière réunion, de manière à ne pas le perdre de vue et à l'inscrire à l'ordre du jour de notre plénière de début juin.

Sujet mis en sommeil peu avant le départ de Julie. Mais qu'il faut réveiller, car des problèmes risquent de surgir à terme si le dossier n'est pas finalisé.

Nous avons les bases techniques et juridiques d'une solution. Il reste à les faire <u>valider</u> par les divers acteurs du Patrimoine. Car nous ne voulons pas vivre éternellement sur les bases d'une présomption de propriété découlant de la possession (art. 2279 du Code Civil).

Nous ne pourrons gérer avec sérénité ces archives, documents, photos anciennes, films et autres éléments du Patrimoine local que si nous sommes assurés d'être à l'abri d'éventuelles velléités plus ou moins fondées. (Plutôt moins que plus).

Il convient que le statut juridique de tous ces objets soit défini une fois pour toutes, afin que nous puissions nous comporter comme <u>un vrai fonds de dépôt, de gestion et de prêt</u>, capable d'apporter aux nouveaux déposants les garanties qu'ils sont légitimement en droit d'attendre. Et aux emprunteurs l'assurance que nous ne sommes pas en train de mettre à leur disposition des objets dont nous ignorons en fait qui en est le propriétaire. Vouloir gérer des biens en « errance » <u>comme s'ils nous appartenaient</u> relève sinon de l'inconscience, du moins de l'imprudence.

Certes, il nous a été <u>demandé de nous en charger, au nom de notre « savoir-faire</u> ». C'est bien aimable, mais si l'on excepte un PV de réunion le 08 mars 2011 en mairie (il y a 2 ans !..) <u>tout ceci est demeuré verbal.</u> Donc informel et juridiquement indéfendable en cas de problème.

Danielle, consultée sur ce point, est d'accord de relancer avec nous la réflexion déjà engagée et de la reprendre là où nous nous étions arrêtés. C'est-à-dire à <u>notre réunion avortée du 29 mars 2011</u> qui devait aboutir à une <u>formalisation des choses</u>. Avec, à la clé, la réponse à une question de bon sens : création d'une structure de gestion nouvelle ou utilisation du moule juridique de Pleyber-Patrimoine pour la collecte, la conservation et la gestion des éléments de la mémoire locale ?

A voir avant l'été si tous nos chantiers en cours nous en laissent le temps !..

Prochaine réunion plénière :

Sauf modification:

Le mardi 11 juin 2013 à 19 h 00 au Pors Ruz.

Nous devrions y annoncer notre nouvelle appellation. Ou mettre aux voix des propositions qui arriveraient à égalité.